

Jean-Pierre Dorand

Michel Pittet
Au service du canton
Entretiens



ÉDITIONS
CABÉDITA
2023

REMERCIEMENTS

L'auteur ainsi que l'éditeur tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments du canton de Fribourg et à Groupe E, ainsi qu'à l'Union patronale du canton de Fribourg, pour le soutien qu'ils ont apporté afin de favoriser la réalisation et la parution de cet ouvrage. Leur gratitude va à leurs directeurs respectifs, MM. Patrice Borcard, Jacques Mauron et Reto Julmy.



Les Éditions Cabédita bénéficient d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Couverture : collection Michel Pittet.

© 2023. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-959-1

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aux personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage, à commencer par Éric et Valérie Caboussat, des Éditions Cabédita. Mais aussi à M^{me} Isabelle Chassot, conseillère aux États, qui a bien voulu rédiger la préface de ce livre; M. Christophe Aeby et M^{me} Marie-Christine Dorand, qui ont procédé à la relecture et aux remaniements techniques du manuscrit et y ont apporté maintes améliorations.

Pour ce qui est de l'iconographie, nous voulons témoigner toute notre gratitude à M. Michel Pittet, qui nous a ouvert les portes de sa collection privée, et à M. Nicolas Repond, photographe indépendant, qui nous a aussi fourni des documents intéressants.

De généreux mécènes ont décidé de soutenir les coûts de réalisation de cet ouvrage. Il s'agit de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments du canton de Fribourg et de Groupe E, deux des quatre piliers de l'économie fribourgeoise, ainsi que de l'Union patronale du canton de Fribourg. Nous leur réitérons notre gratitude ainsi qu'à leurs directeurs respectifs, MM. Patrice Borcard, Jacques Mauron et Reto Julmy.

Merci enfin à la direction et au personnel des Archives de l'État de Fribourg.

L'auteur

Préface

L'image est peut-être médiatiquement galvaudée, mais c'est celle qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque la figure de Michel Pittet. Cette image est celle de Cincinnatus, ce paysan que la République romaine a appelé à sa tête pour conduire les affaires de l'État. Une fois son devoir accompli, l'homme est retourné à sa charrue, laissant pour la postérité l'exemple du dévouement au bien public dans la discrétion et la modestie.

« Servir et disparaître », telle fut la devise de Michel Pittet. Et c'est peu dire qu'il a servi avant de disparaître. Ce service a commencé bien avant son élection au Conseil d'État et il l'a poursuivi au-delà, avec une seule constante : un engagement sans faille au service de l'économie fribourgeoise, que ce soit dans le cadre de la Promotion économique, au Conseil d'État ou à la présidence du Groupe E.

Son action politique et son œuvre législative retiennent aujourd'hui l'attention de l'historien Jean-Pierre Dorand et je m'en réjouis car elles méritent d'être mises en lumière. Si le témoignage qu'il nous livre aujourd'hui nous permet de circonscrire l'engagement remarquable de l'homme d'État, il nous permet également de comprendre pourquoi son style a marqué ses concitoyens et concitoyennes, et celles et ceux qui ont eu la chance de le côtoyer et de collaborer avec lui, comme député(e) ou collègue dans le collège gouvernemental.

Michel Pittet, c'est en effet une manière de concevoir et de faire de la politique. À l'heure de son départ, le directeur de l'Économie avouait à la presse fribourgeoise « n'avoir aucun problème à rentrer dans le rang, car [il avait] toujours été au service de la

population», précisant dans la foulée : « Être conseiller d'État, ce n'était pas un métier. »

Des origines paysannes, une humilité légendaire, un désintéressement absolu, une discrétion qui ne l'était pas moins : Michel Pittet est un remarquable exemple du résultat qu'on peut atteindre lorsque la volonté, la compétence et le mérite se donnent la main pour compenser ce qu'une origine sociale, les circonstances de la vie ou des impératifs plus personnels n'ont pas permis. Notre ancien ministre de l'Économie avait l'avantage de parler en connaissance de cause lorsqu'il évoquait les avantages de la formation et de la souplesse nécessaire dans le monde du travail. Lui-même a été à l'œuvre durant plus de cinquante ans, comme employé postal, enseignant, secrétaire et boursier communal/paroissial, docteur en sciences économiques... Ses études, Michel les a menées parallèlement à ses activités professionnelles : un modèle pour la jeunesse actuelle en quête d'exigence et d'idéaux.

Durant quinze ans, Michel Pittet a accompli sa tâche gouvernementale comme on remplit une mission. Au plus près de sa conscience, avec le seul objectif de l'intérêt général. En démocratie, a-t-il affirmé, le seul pouvoir qui existe est le pouvoir de proposer. Bel exercice de lucidité. Et à la veille de sa troisième année présidentielle, en 2004, il faisait même cet aveu étonnant mais assez révélateur de sa philosophie : « En réalité, je ne suis pas fait pour la politique. »

Les exégètes de la réalité fribourgeoise pourraient déceler deux travers dans cette affirmation : soit une naïveté un peu suspecte, soit un certain machiavélisme dans une pratique qui refuse de revendiquer son nom. Or, Michel Pittet n'est tombé dans aucun de ces pièges. Son art politique fut toujours fidèle à sa personnalité, sincère, franche, honnête.

Durant ces quinze années gouvernementales, il s'est toujours opposé à la culture des petites phrases et des attaques personnelles qui serpentent parfois dans les coulisses politiques. Il a nagé à contre-courant d'une tendance qui privilégie la forme au fond,

d'un mouvement général qui tend vers une personnalisation des débats au mépris de l'essentiel. Et quand je dis « nagé à contre-courant », je devrais plutôt dire « plongé » pour rendre hommage à sa passion des profondeurs sous-marines...

S'il est profondément démocrate-chrétien, Michel Pittet s'est toujours tenu éloigné des idéologies. Les dogmes lui sont aussi étrangers que les manœuvres politiciennes. Mais cette attitude n'est pas ennemie des convictions. L'ancien patron de l'Économie a parfois été accusé de défendre un libéralisme auquel on colle un peu rapidement des étiquettes morales.

Oui, le libéralisme du conseiller d'État Michel Pittet a toujours été chevillé à des valeurs démocrates-chrétiennes. Et l'humain a été le fil conducteur de son action. La défense de l'emploi a rassemblé toutes ses forces. L'ex-directeur de la Promotion économique – fonction qu'il a exercée entre 1985 et 1991 – a œuvré au développement des instruments du progrès économique et de la lutte contre le chômage. Et on pourrait citer toutes les structures créées sous son égide, à l'image des ORP (offices régionaux de placement). La récompense de son travail acharné, Michel Pittet l'a trouvée comme conseiller d'État dans le taux du chômage fribourgeois le plus faible de toute la Suisse romande, mais aussi dans la position de notre canton, qui fut parmi les quatre de Suisse à avoir enregistré le plus fort taux d'accroissement d'emplois en termes relatifs.

Les combats de Michel Pittet en faveur de l'emploi ont pris des formes diverses, qui n'ont pas toujours connu le succès mérité. Mais, en politique comme dans la vie, on ne gagne pas à tous les coups. Et seul celui qui ne risque rien ne perd jamais. De la bataille pour sauver Cardinal à la déception d'Amgen, de la défense du centre de tri postal aux implantations réussies de Sero-lab, Michelin ou Farchim – pour ne citer que celles-ci, – ce furent à chaque fois une même détermination, un même engagement. Le même engagement a été réclamé pour mener à bien une œuvre législative qui touche à de nombreux thèmes. Les EEF (Entre-

prises électriques fribourgeoises), la HEF-TG (Haute École fribourgeoise de technique et de gestion), le tourisme, la promotion économique, l'énergie, l'École des métiers, la statistique, tous ces domaines législatifs portent aujourd'hui encore l'empreinte du directeur de l'Économie. Et si l'ouvrage que vous avez dans les mains s'arrête avec son départ du Conseil d'État, nous savons tous que son activité ne s'est pas arrêtée en 2006 et que sa retraite a été active au service de notre canton et de son économie.

C'est dire si nous devons une profonde reconnaissance à Michel Pittet et cette reconnaissance va non seulement au magistrat qui a laissé sa marque, mais aussi à l'homme, à l'ami qu'il a été et est encore pour beaucoup d'entre nous. Et dans nos remerciements, nous n'oublions pas son épouse, Marie-Thérèse, dont nous connaissons le précieux soutien. Nous savons que toute sa famille fut, pour lui, une source d'équilibre, qui lui permit de mener à bien ses trois mandats de conseiller d'État, fonction passionnante mais qui réclame de l'entourage son lot de sacrifices.

Introduction

Lorsque Jean-Pierre Dorand m'a demandé si j'étais disposé à apporter mon témoignage concernant mes trois législatures au Conseil d'État, je venais de rédiger la préface de son livre sur Pierre Dreyer, ancien conseiller d'État. J'ai beaucoup hésité parce que, au moment de ma prise de retraite en 2006, j'avais dit que, désormais, ma devise serait: «Servir et disparaître». Jusqu'ici, je l'ai respectée dans la mesure où je n'ai plus fait de politique active. J'ai assisté encore de temps en temps à des assemblées de mon parti, mais c'était davantage pour rencontrer des amis de mon époque que pour défendre des positions politiques. Cela dit, pourquoi ai-je accepté de répondre aux questions de Jean-Pierre Dorand?

Après mûre réflexion, je me suis dit que, lorsqu'on est au Conseil d'État, on ne peut pas s'exprimer librement sur certains événements ou certaines activités qu'on a dû accomplir, cela pour des raisons diverses de collégialité ou de confidentialité sur le court terme, notamment par rapport à des tiers, des entreprises ou des institutions. En particulier dans la promotion économique, cela est frustrant aussi bien pour soi-même que pour la population que l'on représente. Certains de ces événements ou faits peuvent être intéressants pour ne pas commettre les mêmes erreurs ou, au contraire, pour obtenir le même succès dans le futur. De plus, l'évolution économique d'une région ou d'un canton fait partie intégrante de son histoire globale. Ayant œuvré pendant de nombreuses années au service de la Promotion économique du canton de Fribourg, il m'a paru utile et intéressant de raconter mes expériences, bonnes et mauvaises, dans l'activité que j'ai exercée,

d'abord en tant que directeur de la Promotion économique, puis de conseiller d'État chargé de la Direction de l'économie et de l'emploi.

C'est dans cet esprit que j'ai répondu sans ambages et avec sincérité aux questions posées. L'économie politique peut revêtir certains aspects rébarbatifs. Alors, pour rendre ces témoignages plus digestes, je ne les ai pas romancés, mais j'ai fait part de quelques anecdotes, de même que de faits pour lesquels on peut aujourd'hui bénéficier du recul et lever le secret de fonction. Cela a aussi été pour moi l'occasion de me remémorer beaucoup de souvenirs. Fort heureusement, j'avais conservé mes agendas de l'époque – difficiles à lire, car très chargés – ainsi que certains articles de presse et textes de discours.

En conclusion, la proposition de Jean-Pierre Dorand m'a procuré beaucoup de plaisir. J'espère que les lecteurs en auront autant en découvrant ces témoignages d'un passé pas si lointain, mais tout de même peut-être déjà trop pour les nouvelles générations.

Le point de vue de Michel Pittet

PRÉAMBULE

Comment voyez-vous, Michel Pittet, la vie économique et le rôle de l'État dans celle-ci ?

En économie, rien n'est jamais définitivement acquis. Les entreprises naissent et meurent comme les êtres vivants. Leur longévité dépend avant tout de leur capacité d'innovation et d'adaptation au marché. Dans bien des cas, l'État, respectivement les organismes de développement économique, peuvent les aider à trouver une seconde vie, mais, dans d'autres, il n'y a pas d'espoir de survie. Dès lors, il faut toujours se battre pour favoriser le renouvellement de l'économie d'un canton d'abord par les conditions-cadres, mais aussi par les mesures d'incitation tant pour les start-up que pour les implantations et les extensions.

Quel rôle joue la stabilité politique dans la stratégie des entreprises ?

Ce que j'ai souvent remarqué au cours de ces quelque trente années au service de la promotion de l'économie fribourgeoise, c'est que les entreprises, en particulier étrangères, tiennent beaucoup compte, pour leur implantation, de la prévisibilité politique. Dès lors, la stabilité politique et sociale revêt une grande importance. Avec les manifestations qui se multiplient en Suisse, à l'instar de la France, il y a de quoi avoir du souci pour l'avenir. La politique doit s'exercer avant tout par les moyens démocratiques à

disposition et les droits sociaux par la négociation. Les manifestations devraient avoir un caractère exceptionnel, ne serait-ce que pour obtenir l'effet escompté. Aujourd'hui, la Suisse et le monde sont divisés entre les vaccinés et les non-vaccinés. Par rapport aux grands enjeux climatiques, c'est ridicule et fortement dommageable. Le populisme et l'électorisme ne sont pas pour rien dans cet « antidémocratie ».

LA VIE PERSONNELLE

Commençons par le début de votre vie.

Je suis né le 10 juillet 1941 à Sâles, dans le district de la Gruyère, à cinq cents mètres de mon domicile actuel. Ce dernier fait limite avec cette commune, mais se trouve sur le territoire de Vuisternens-devant-Romont, à La Joux, plus précisément. La Joux est ma commune d'origine. Mon père Henri exploitait un domaine agricole de taille moyenne avec ma mère, Cécile, née Gremaud, originaire de Vuadens. J'étais l'aîné de quatre enfants. Pour une question de proximité, j'ai fréquenté l'école primaire de La Joux, puis l'école régionale agricole de Bulle. J'ai commencé à travailler très jeune à la ferme de mes parents et j'aimais beaucoup cette activité. J'avais cependant un frère cadet qui se destinait aussi à l'agriculture. Or, le domaine de nos parents n'était pas suffisamment grand pour nous occuper tous les deux. J'aimais beaucoup les activités physiques. À quinze ans déjà, j'ai travaillé durant les vacances sur le chantier d'une route et j'ai gardé un très bon souvenir de cette activité temporaire pour laquelle je gagnais 1 fr. 40 de l'heure.

Puis, lorsque mon frère a été en mesure de prendre le relais à la ferme, j'ai décidé de passer l'examen d'entrée aux PTT. C'est ainsi que je me suis retrouvé à la poste de Lausanne, au tri des colis. Célibataire, je prenais souvent les horaires de nuit des personnes mariées. La journée, dans la période estivale, je rentrais chez mes parents pour les aider à la ferme. Je dormais souvent très peu.

Je lisais beaucoup et je suivais des cours de langues et de comptabilité par correspondance. Je supportais très mal d'habiter en ville, mais officiellement je devais être domicilié à Lausanne. J'ai épousé Marie-Thérèse, née Borcard, en 1964. Mon épouse était couturière indépendante et son père, Francis, travaillait dans le génie civil.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	7
PRÉFACE.....	8
INTRODUCTION.....	12
LE POINT DE VUE DE MICHEL PITTET.....	14
LE POINT DE VUE DE L'HISTORIEN.....	131
DES LOIS IMPORTANTES DÉFENDUES PAR MICHEL PITTET.....	144
SYNTHÈSE.....	177
INDEX DES PERSONNES CITÉES.....	180
TABLE DES MATIÈRES.....	191